



Le réseau Construire le numérique en Côtes d'Armor

Charte de fonctionnement

Les objectifs

Créé depuis 2019 à l'initiative du Conseil départemental, le réseau *Construire le numérique en Côtes d'Armor* compte plus de 50 membres à ce jour. Ce réseau a pour ambition de regrouper et de fédérer ses membres, de favoriser les échanges de pratiques et de savoirs. L'enjeu consiste à développer une communauté d'acteurs numériques sur le Département et à dynamiser les usages numériques des costarmoricains. Axe fort de la politique numérique départementale, ce réseau a pour ambition d'accueillir de nouveaux membres et de lutter contre la fracture numérique.

L'offre de services

Le Conseil départemental anime le réseau et soutient les actions de ses membres dans le domaine du numérique. Les membres s'engagent à participer régulièrement, à coopérer et à faire circuler l'information dans leur structure. Les services suivants sont proposés :

- Améliorer la visibilité des actions et des lieux numériques par une communication partagée
- Bénéficier de l'expérience de la communauté pour tester des idées d'actions, les expérimenter avant de les mettre en oeuvre
- Accéder à la Numérithèque des Côtes d'Armor (NCA) et emprunter gratuitement des équipements numériques et des fiches pratiques pour organiser des ateliers ou événements en lien avec le numérique
- Profiter du soutien du Département pour accéder à des conseils adaptés au montage d'actions (diagnostic, dossier projet, montage financier, recherche partenaires...)
- Développer les usages numériques sur leurs territoires grâce aux échanges de pratiques entre les membres du réseau.

La Vie du réseau

Les membres du réseau décident des modalités pratiques d'échange et de partage : newsletter, serveur partagé, communauté wiki ...

Les engagements des membres

- Informer le réseau de toutes ses actions numériques
- S'engager à assister aux réunions organisées par le réseau
- Contribuer à l'échange de pratiques avec les membres
- Partager ses savoirs et ses expérimentations dans le domaine du numérique

L'adhésion

L'adhésion est gratuite et ouverte aux communes du département, aux agglomérations et communautés de communes, aux associations, aux structures publiques hors entreprises (écoles, hôpitaux, EHPAD, syndicats mixtes, groupements d'intérêts publics ...). Il suffit de signer la convention de partenariat proposée par le Conseil départemental.

Pour nous rejoindre

Contactez la Direction Numérique et Appui au Pilotage au Conseil départemental des Côtes d'Armor contactDINUMAP@cotesdarmor.fr ou 02.96.62.22.22